

MOTION

Les sections syndicales CGT et FSU des retraités de la région d'Arles contestent le bien fondé de la loi régressive sur les dispositions concernant le recul de l'âge de la retraite ; ils s'inquiètent des projets gouvernementaux à venir en matière de dépendance et d'accès aux soins.

Ils constatent que le problème du financement de la retraite par répartition n'est en aucune manière résolu; le démantèlement de cet acquis social n'a qu'un seul but: faciliter l'arrivée massive des fonds de pensions, et autres épargnes retraites individuelles, et ainsi ouvrir une voie royale aux assurances privées, instrument de profits sans limite de quelques actionnaires.

Ils constatent également que les mécanismes de dégradation du pouvoir d'achat de nos pensions sont toujours en place, d'autres, à venir, vont avoir un effet encore plus néfaste s'ils sont appliqués : les mesures concernant la perte d'autonomie et la dépendance, telles que l'envisage le gouvernement, illustrent parfaitement nos craintes.

C'est ainsi que nous exigeons une fois de plus que les revendications des retraités et pensionnés soient prises en compte à tous les niveaux ; il y a urgence devant l'avancée sans précédent de la paupérisation des « Séniors ».

Nous en rappelons les plus urgentes :

- Financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale
- Minimum de retraite au niveau du SMIC
- Retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen
- 300 € par mois pour tous au titre du rattrapage
- Pension de réversion à 75% de la retraite initiale
- Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier et rattrapage pour 2010.